AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-4-77413313

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - ~~Postes 440 et 449~~ Nouveau n° de poste : 477

BULLETIN N° 73 du 15 AVRIL 1977.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

La protection assurée par le dernier traitement conseillé est devenue insuffisante alors que des contaminations primaires sont possibles en cas de période favorable.

Il est conseillé de maintenir la végétation soigneusement protégée.

S'il y a lieu, intervenir, en même temps contre l'Oïdium du Pommier.

L'éclosion des oeufs d'hiver d'Araignées rouges (Panonychus ulmi) est en cours, mais il est encore trop tôt pour intervenir.

A S P E R G E S

MOUCHE DE L'ASPERGE.-

Dès le retour du beau temps l'activité de ce ravageur va reprendre.

Dans les Aspergeraies en voie d'établissement ne pas négliger la lutte contre cet insecte (pour les produits à utiliser, consulter la revue PHYTOMA n° 285 de FEVRIER 1977, page 20).

F R A M B O I S I E R S

DIDYMELLA.- (dessèchement des pousses)

Les spores permettant les contaminations étant à maturité, il est conseillé d'effectuer un premier traitement dans les prochains jours.

Utiliser un produit à base de bénomyl, de captane, de dithianon, de mancozèbe, de méthylthiophanate ou de thirame.

C E R E A L E S

Organisation du réseau d'Avertissements pour la campagne 1977

Depuis quelques années, l'attention des producteurs de céréales est attirée par des attaques parfois spectaculaires sur leurs cultures. Pour les ravageurs, on peut simplement citer les cécidomyies en 1968 dans le Centre, et les pucerons en 1975 dans presque toute la France. Pour les maladies, les essais menés depuis 1970 ont permis de mettre en évidence des pertes d'importance très variable.

P.:446

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN" Directeur Gérant : P. JOURNET

Une étroite concertation entre l'I.T.C.F., l'I.N.R.A. et le Service de la Protection des Végétaux permet régulièrement de rassembler les données disponibles et d'unir les efforts de chaque organisme pour améliorer nos connaissances. Cette année encore, avant les époques critiques, des préconisations générales seront publiées, en particulier dans le Producteur Agricole Français et les bulletins d'Avertissements Agricoles. Ces mises au point ont pour but d'informer les praticiens sur les différents ennemis possibles de leurs céréales, et sur les interventions qu'on peut envisager en cas de besoin. Mais en cours de campagne, il est nécessaire que les producteurs de céréales soient en mesure d'apprécier les risques réels encourus.

C'est pourquoi le Service de la Protection des Végétaux et l'I.T.C.F. ont décidé de développer en collaboration avec l'I.N.R.A., l'A.C.T.A., les Chambres d'Agriculture et les Coopératives, le réseau d'avertissements sur les cultures de céréales qui, rappelons le, avait déjà fonctionné en 1976. L'objectif à atteindre se situe à deux niveaux.

1) Il s'agit de suivre, dans chaque secteur, l'évolution de la situation phytosanitaire des céréales.

Les informations seront diffusées par le canal des bulletins d'avertissements agricoles, par des répondeurs téléphoniques, par les journaux, les émissions régionales de radio, etc...

2) Il est bien évident cependant que, compte tenu de la grande variabilité des cultures de céréales en France, il n'est pas possible de donner de conseils précis au niveau de chaque parcelle.

Seul, l'agriculteur alerté par les Avertissements est en mesure d'apprécier l'état sanitaire exact sur son exploitation. Ce n'est qu'en fonction de quelques contrôles simples en culture qu'il pourra juger de la conduite à tenir (traitement ou non traitement).

Afin de mener à bien ce programme qui intéresse notre pays tout entier, il était nécessaire de prévoir une organisation largement décentralisée. Dans ce but, des groupes "Protection des cultures de céréales" sont actuellement remis en place dans chaque région à l'initiative des Ingénieurs du Service de la Protection des Végétaux chargés des Avertissements Agricoles. Ils auront à jouer un rôle de coordination entre tous les participants au réseau, et devront mettre au point concrètement l'implantation des postes de surveillance, l'information des observateurs, la centralisation et l'exploitation des données, la diffusion des avertissements ...

Si vous désirez vous associer à cette action, ou tout simplement bénéficier des services qu'elle offrira aux praticiens, nous vous invitons à prendre contact avec la Station d'Avertissements Agricoles qui vous donnera tous renseignements utiles.

Clermont-Ferrand, le 15 Avril 1977.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.